Envoyé en préfecture le 08/11/2023
Reçu en préfecture le 08/11/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20231023-DEC202397-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

23 OCT 2023

DEC202397
Objet : signature d'une convention de prestation intellectuelle avec l'office de tourisme Entr'Allier Besbre et Loire, l'association Les Affranchis et la Commune

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 4 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

VU le projet de convention ;

CONSIDERANT qu'à l'occasion d'Halloween, l'Office de tourisme organise une après-midi contée le mercredi 25 octobre 2023 et sollicite la participation de la responsable de la médiathèque pour conter l'histoire ;

CONSIDERANT qu'il convient de conclure une convention à ce titre ;

DECIDE de conclure une convention de prestation de service intellectuelle avec l'office de tourisme Entr'Allier Besbre et Loire, l'association Les Affranchis pour l'animation de l'après-midi contée le 25 octobre 2023

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)